

# Orchestre de chambre de Paris

## CONCOURS DU 18 ET 19 OCTOBRE 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) VIOLON SOLO SUPERSOLISTE

Ce concours est ouvert aux candidats de toutes nationalités.

Tout candidat doit satisfaire aux conditions générales suivantes :

- Justifier de son état civil
- Jouir de ses droits civiques
- Etre reconnu apte, médicalement, au métier de musicien.

Engagement en contrat à durée indéterminée (avec période d'essai de trois mois renouvelable une fois).  
Prise de fonction souhaitée 01/01/2022.

Rémunération (Hors catégorie) : 5115.14 € bruts mensuels, pour 50 heures par mois annualisées.

### **Poste de violon solo supersolistre :**

Le ou la violon solo supersolistre est l'interlocuteur(trice) prioritaire responsable auprès du directeur musical pour toutes les questions relatives à la vie de l'orchestre (musicales, disciplinaires, etc.)

Le ou la violon solo supersolistre a la responsabilité de diriger le travail artistique de sa section, de l'ensemble des cordes et de l'orchestre en lien avec le chef d'orchestre dans la recherche de la meilleure interprétation. Il ou elle a la responsabilité du réglage des partitions des premiers pupitres de cordes.

Les deux postes de violon solo supersolistre à l'orchestre de chambre de Paris travaillent en parfaite symbiose dans un dialogue régulier entre eux et avec le directeur musical pour un apport équilibré et complémentaire. En parallèle de son rôle individuel artistique majeur, il ou elle interprète des œuvres de haute virtuosité, symphoniques, chambристes ou en tant que soliste et peut mener également l'orchestre dans des programmes en joué-dirigé (sans chef d'orchestre).

D'esprit ouvert et alerte sur le monde professionnel musical, il ou elle est à l'initiative de la recherche de perfectionnement et développement de la formation en concertation étroite avec le directeur musical, et participe à différentes instances, comme la commission artistique, les concours de recrutement et étapes de titularisation, etc.

La fiche d'inscription est obligatoire. Elle doit comporter les renseignements suivants :

Nom et prénom - Date et lieu de naissance - Nationalité - Adresse – adresse e-mail - Numéro de téléphone – Formation - Emplois antérieurs et actuels.

Elle peut être accompagnée d'un CV.

Elle devra nous parvenir par l'intermédiaire de notre formulaire d'inscription accessible sur notre site

<http://www.orchestredechambredeparis.com/recrutements/>

Ou par courrier à :

Orchestre de chambre de Paris  
Service concours de recrutement  
221, Avenue Jean Jaurès  
75019 Paris  
France

**au plus tard avant le 04/10/2021**

### **DATE ET LIEU DU CONCOURS :**

Les épreuves se dérouleront les 18 et 19 octobre 2021 à partir de 09H00 à la Philharmonie de Paris, entrée des artistes, 191 boulevard Séurier, 75019 Paris. (voir plan d'accès).

Tous les candidats sont convoqués à la même heure pour le tirage au sort déterminant l'ordre de passage.

Le jury se réserve le droit de refuser tout candidat se présentant en retard (après l'horaire de convocation).

Les frais de séjour et de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(a) pianiste accompagnateur sont à la charge des candidats (chaque candidat peut également, s'il le souhaite, se faire accompagner par un pianiste de son choix).

Règlement du concours disponible sur [www.orchestredechambredeparis.com/recrutelement](http://www.orchestredechambredeparis.com/recrutelement)

# Orchestre de chambre de Paris

## Plan d'accès

**Métro** Ligne 5 Station Porte de Pantin : Direct depuis la Gare du Nord (5 stations) et depuis la Gare de l'Est (6 stations)

**Tram T3b** Station Porte de Pantin

**Bus** 75 - 151

**Noctilien** N13 - N41 - N45 - N140

**Vélib'** 210, avenue Jean-Jaurès Paris 19 | 3, place de la Porte de Pantin Paris 19

**Autolib'** 8 rue Adolphe Mille Paris 19 | 9 rue des Sept Arpents Paris 19

